LA CATASTROPHE

de St-Gervais-les-Bains

Les funérailles des victimes d'Armentières

Dimanche les funérailles ont été faites, dans la matinée de mercredi en l'honneur des six infortunées victimes armentiéroises de la catastrophe de Saint-Gervais-les-Bains.

Les cercueils renfermant les restes de MM. Paul Brasme, Emile et Louis Cary, Alfred Lambert, Edouard et Jules Dafour, sont arrivés à 7 h. 40 en gare d'Armentières, par un train spécial composé de six fourgons, scellés aux gares de départ et de deux coupés où se trouvaient les personnes qui s'étaient rendues sur les lieux dès la catastrophe, à l'effet de rechercher les victimes.

En attendant la levée du corps, fixée à neuf heures 3/4, les bières sont transportées dans une chapelle ardente construite dans la cour de la demeure de M. le chef de gare et sont placées sur deux rangs. Cette opération a donné lieu à des scènes déchirantes provoquées par des membres de la famille qui se trouvaient sur le quai d'arrivée.

Dès ce moment, la foule ne cesse de circuler sur la place et dans la rue de la Gare; les trains de renfort se vayages amènent un nombre considérable de personnes venues pour assister aux obsèques.

A dix heures de matin, entre une haie impénétrable de curieux attristés, le funèbre et émouvant cortège s'ébranle lentement vers l'église Notre-Dame du Sacré-Cœur où a lieu la cérémonie religieuse.

Voici l'ordre suivi par ce cortège:

Les guidons de la paroisse; les délégations des écoles congréganistes et de l'Institution de St-Jude; la Grande Fanfare; une délégation des Intimes; la société de St-Eloi avec sa bannière crêpée; les Sociétés conservatrices ayant un drapeau tricolore voilé d'un crêpe; les Pauvres et Pierrs, la Lyre nationale avec leurs bannières; les délégations de l'Union des Imprimeurs, de la société de Gymnastique, de la Philanthropique et la Philharmonique.

Aussitôt après venaient des personnes portant un grand nombre de magnifiques couronnes en fleurs naturelles et superbes, offertes par diverses sociétés de la ville ainsi que par les parents et amis du défunt.

Derrière ces porte-couronnes et précédant directement le clergé, nous avons remarqué M. Fauvergue, maire, le conseil municipal réuni en corps; M. Tronin, vice-président du conseil de préfecture, et M. Beaumont, chef du cabinet de M. Vel-Durand, représentant M. le préfet du Nord; MM. des Rotours, député; Chas, ancien maire d'Armentières; Dubut, ancien adjoint; Jules Dansette, conseiller général; Hellin, conseiller d'arrondissement.

A la tête du clergé venait le cercueil renfermant les dépouilles mortelles de M. Paul Brasme. Les membres de la famille et les amis suivaient immédiatement.

Cette disposition avait également été adoptée pour les cercueils de MM. Alfred Lambert, Edouard et Jules Dufour.

Seules les bières de MM. Louis et Emile Cary, étaient placées en ligne et représentaient ainsi les deux bras d'une vaste croix, d'un aspect très imposant.

Tous ces corps étaient portés par des ouvriers des sociétés conservatrices et des amis particuliers des défunts tenaient les cordons des poêles.

Enfin, quatre superbes corbillards fermaient la marche de ce convoi comprenant plus de 6,000 personnes, et qui a parcouru avec un entre parfait les rues de la Gare, Nationale, de l'Ecole et la place de la République.

A l'Eglise Notre-Dame, tendue de deuil, les six corps des victimes ont été réunis sous un même catafalque et une allocution a été prononcée par le père Jaloin, directeur des études de l'institution St-Jude.

Pendant toute la cérémonie religieuse, la Philharmonique et la Grande-Fanfare ont exécuté plusieurs marches funèbres.

Au départ de l'église pour le cimetière, une pluie battante est venue tomber sur le cortège et sur la foule respectueuse massée sur la place de la République et dans la rue de l'Ecole.

Au cimetière, M. Fauvergue, maire a prononcé un discours au nom de la ville et M. René Salmon, a pris la parole au nom des malheureuses victimes de St-Gervais.

Nouveaux détails sur la catastrophe

Saint-Gervais-les-Bains, 20 juillet. — Les travailleurs civils et militaires continuent leurs recherches, mais les masses de terre, de blocs et de sapins enchevêtrés qu'il reste à remuer sont encore considérables; toutefois, on espère venir à bout de ce travail vers la fin de la semaine.

Le commandant du génie, aide de camp du général baron Berge, envoyé sur les lieux par ce dernier, a ordonné les chantiers de recherches très bien organisés; il estime qu'il surait inutile et d'ailleurs trop tard, d'amener à Bonnay une compagnie de soldats du génie qui avaient été demandés.

Au Fayet, la circulation sur la route de Chamonix étant rétablie depuis deux jours, le service des ponts et chaussées s'occupe à réparer les avaries causées au pont de Donnant et à abattre

Cinquante soldats et une équipe d'ouvriers continuent la recherche des cadavres dans l'Arve et dans les terrains avoisinants.

Genève, 20 juillet. — Ce matin, à cinq heures, des gendarmes ont trouvé, à Carange, près de Genève, le corps d'un jeune garçon de dix ans. Ce corps qui a été charrié par l'Arve, provient probablement de la catastrophe de St-Gervais. La tête était fracturée et des meurtrissures ont été constatées sur les autres parties du corps.

Faits divers Télégraphiques

(De nos correspondants spéciaux)

DOUBLE EXÉCUTION PROCHAINE. — Paris, 20 juillet. — Condamnés à mort les deux chefs de la bande de Neuilly, condamnés à mort mais dont les pourvois ont été jugés très sérieux, condamnés dans la clémence du Président de la République, mais depuis hier ils ont perdu toute assurance et se montrent fort abattus.

Il est en effet fort probable qu'après l'exécution de Vardier à Caen, Deblier est une double besogne à accomplir à Paris.

L'ancien chef de la bande, Deblier, particulièrement émouvantes. Il souffre, on le sait, d'une affection cardiaque très développée et le directeur de la Grande-Roquette indique qu'il a ressenti du rejet de son recours en grâce un détermine de condamné la rupture d'un anévrisme. Dans cette éventualité, M. Bonnemaison, le bourreau, n'est pas obligé de se rendre à Caen, il lui suffirait de prendre, et on ne s'étonnerait pas de voir Deblier, qui est en ce moment terrassé par l'angoisse, tomber en syncope, l'exécution serait déjà immédiate, puisque, le condamné étant en coulisses, le lot voulant que celui-ci soit livré vingt-quatre heures.

Nouvelles Etrangères

L'ERUPTION DE L'ETNA

Messine, 19 juillet. — L'éruption de l'Etna continue, mais la lave s'étant refroidie, on n'entend plus les tonnerements des premiers courants. Les nouvelles coulées formant d'autres courants qui, s'étendant sur les premières couches, restent par conséquent très longtemps à atteindre les endroits encore épargnés.

L'éruption a fait déjà beaucoup de ruines. A Nicolosi la population est consternée; beaucoup d'habitants n'entpas aucun moyen de subsistance et le préfet, qui vient de visiter les malheureux a ordonné, d'accord avec la municipalité de la commune, des distributions de pain et de soupe; mais ces secours sont malheureusement hors de proportion avec l'étendue du désastre.

De nombreux touristes français, anglais et allemands, visitent le volcan en éruption.

LES ELECTIONS ANGLAISES

Résultats généraux

Londres, 20 juillet. — Voici les résultats généraux des élections anglaises: Les députés conservateurs élus, sont au nombre de 268, les unionistes libéraux de 46, ce qui donnera à lord Salisbury, dans le prochain Parlement, un total de 314 voix.

Les libéraux disposeront de 271 sièges, le parti du travail de 4, les nationalistes irlandais de 72 et les parnellistes de 9, ce qui formera un total de 356 voix en faveur de M. Gladstone, soit une majorité de 42 voix.

Parmi les 271 sièges du parti libéral, est compté celui de Arkney, où la victoire de ce parti est assurée le 30 juillet prochain.

LES EXPLOSIONS DE DYNAMITE

DE LIÈGE

Audience du 20 juillet

Liège, 20 juillet. — La cour entend les dépositions relatives à l'explosion qui s'est produite chez M. de Selys-Longchamps, boulevard de la Sauvenière.

Elle entend ensuite les déclarations du docteur Charles sur la moralité de l'accusé Beaujean.

La cour se fait donner des détails par l'adjudant de la prison sur la possibilité de passer un billet par la double grille de la prison qui existe dans la salle des visites.

L'adjudant déclare que la chose est possible.

L'accusé Hansen avoue avoir écrit les billets qui ont été saisis dans l'incident d'hier.

Invité à s'expliquer, Hansen donne des explications fort embrouillées.

Le ministère public avait fait citer Langendorf, condamné par la Cour d'assises de Liège.

Il comparaît en tenue de la maison de force de Louvain.

Il fait ses déclarations, entouré de deux gendarmes.

Interrogé sur son voyage en chemin de fer dans la voiture cellulaire, il avoue Hansen, Langendorf déclare qu'aucun des accusés d'aujourd'hui ne se trouvait avec lui lors du vol l'Ougbret.

Langendorf proteste énergiquement de son innocence dans l'affaire du vol d'Ombret, pour lequel il a été condamné à quinze ans de travaux forcés.

On procède à l'interrogatoire de Bustin, condamné précédemment aux assises pour le vol d'Ombret.

Il reconnaît en détail les circonstances du du vol. Il n'a pas reconnu Mattheysen.

En quittant la salle, il dit: « Au revoir, compagnons, vous l'avez gagné! »

Boutemps, agent de police, dit qu'il trouvé un dépôt de dynamite sur le seuil de la porte de la maison de M. le conseiller Renson.

Il présente un fait qui a été trouvé par quelque enveloppé de papier peint sur l'appui de la fenêtre de l'habitation Wilmotte. Il faisait obscur.

Plusieurs autres témoins viennent déclarer successivement qu'ils ont vu Heuay dans leur établissement au moment où le vol de Fréminlle a eu lieu.

M. Orval, chef de la sûreté de Liége, raconte les recherches judiciaires et les premières découvertes qui ont été faites.

Un général qui a vécu réellement un complot organisé entre les anarchistes, mais il n'en possède pas de preuves matérielles.

Il donne des explications très embrouillées.

M. Neujan, commissaire de police à Liége, est introduit.

Il raconte l'arrestation de Moineau.

L'Incident Cruppi

Le garde des sceaux a reçu hier matin M. Cruppi, avocat général, qui arrivait de Touraine où il était en congé. Les explications qu'il a fournies à M. Ricard donnent lieu de penser que l'incident soulevé par le ministre de Haïti à Paris, à propos du procès Raymond, sera réglé sans difficulté.

Nous croyons savoir en effet que M. Cruppi a voyé, dans une réquisitoire, qualifié d'haïtien l'acte commis par Mme Raymond. Il n'est bien, il est vrai, servi de cette épithète, mais dans une tout autre acception que celle qui a éveillé les susceptibilités de la colonie haïtienne. Il n'a porté aucune appréciation sur les mœurs et les coutumes de la République haïtienne.

Tous les journaux de Paris ont d'ailleurs analysé son réquisitoire, et deux ou trois au plus lui ont prêté la phrase incomplète qui a provoqué le malentendu.

Le garde des sceaux a écrit au ministre des affaires étrangères pour porter à sa connaissance les explications de M. Cruppi.

Qui Paiera?

Sous ce titre nous lisons dans l'Avènement:

A la suite d'une visite faite dans les magasins de Lille, Dijon et Vincennes, le contrôle militaire a constaté que les biscuits de l'approvisionnement de réserve étaient avariés, ce qui a fait détruire et réclamé une indemnité aux fournisseurs.

Ceux-ci se sont pourvus devant le conseil d'Etat qui a décidé en leur faveur et a déclaré que c'est à l'administration qu'incombe le prix de cette perte, les biscuits ayant été livrés dans de bonnes conditions et n'étant tombés en pourriture que par leur long séjour en magasin.

Mêmes procès actuellement pour Tours, Nord, Châteauroux, le Blanc, Larthenay, Poitiers, Châtellerault, Saumur, Cholet, Meaux et Coulommiers, mais le procès d'Etat a entamé une expertise avant de se prononcer sur l'origine des avaries subies par les biscuits emmagasinés dans ces divers magasins.

Il y a donc eu, en tout cas, jusqu'ici, une regrettable négligence à Lille, Dijon et Vernon.

Reste à savoir, maintenant, qui allons en supporter les conséquences?

LE CONGRÈS INTERNATIONAL

DE NAVIGATION INTÉRIEURE

A DUNKERQUE

En dehors du discours prononcé par M. Peytt, président de la Chambre de commerce, discours que nous avons reproduit hier, il y a eu un vin de M. le maire de Dunkerque.

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres du Congrès, l'orateur a constaté, avec son légitime orgueil, que le port de Dunkerque, classé au septième rang, il y a 30 ans, est arrivé aujourd'hui à disputer le 3e rang à Bordeaux. Il a terminé en portant un toast à M. Carnot, président de la République française.

Mr Guillemin, inspecteur général des ponts et chaussées, a clôturé la série des toasts en remerciant de l'accueil qui était fait aux membres du congrès et en buvant à la prospérité de Dunkerque.

Pendant le repas, l'excellente musique du 110e de ligne a fait entendre un concert très goûté.

La soirée s'est prolongée assez tard et le congrès excursionniste a quitté Dunkerque hier matin à 7 h. 1/2, pour se rendre dans le Pas-de-Calais.

AUX FONTINETTES

Les ingénieurs sont arrivés à Arques par le train spécial à 8 heures et demie du matin. Ils ont été reçus au passage à niveau avant d'arriver en gare, par M. Gruson, ingénieur en chef de la navigation du département du Nord; Cette, ingénieur de la navigation à Saint-Omer, et Faillie, conducteur des ponts-et-Chaussées à Saint-Omer, spécialement attaché au service de l'ascenseur des Fontinettes.

Aussitôt, on a visité les travaux, le bassin hydraulique dont M. Gruson a donné une explication complète et claire.

A onze heures, le train spécial se mettait en route pour Calais.

A l'occasion de l'arrivée des membres du Congrès, les bateliers dont les bateaux se trouvaient en stationnement à Arques, avaient arboré le drapeau national.

Les bâtiments de plaisance étaient aussi ornés de drapeaux tricolores.

Les expériences qui ont été faites devant ces nombreux ingénieurs étaient réunis.

Avant le départ du train, M. Cette a fait remettre à chaque excursionniste une photographie de l'ascenseur.

A Calais, le congrès a été reçu en grand apparat par la municipalité et la chambre de commerce. La gare était magnifiquement décorée.

Après les salutations, on s'est rendu au port, qui a été visité avec intérêt.

Le soir, un grand banquet, suivi d'une brillante réception, a eu lieu en l'honneur des congressistes. De nombreux toasts ont été portés.

Puis un train spécial a emmené, à toute vapeur, les membres du congrès vers Paris, où ils sont arrivés vers minuit et demi.

Aujourd'hui aura lieu la première séance, sous la présidence de M. Viette, ministre des travaux publics.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

A Roubaix

En raison de l'augmentation de sa population, la ville de Roubaix a été, comme nous l'avons dit, divisée en trois cantons.

Les électeurs auront donc à nommer trois conseillers généraux et trois conseillers d'arrondissement.

Contrairement à ce qui se pratiquera dans les autres villes, ces élections, n'auront pas lieu le dimanche 31 juillet, mais le dimanche 7 août.

Cantons de Douai

Les candidats du parti républicain aux *élections du canton de Douai-Sud*, pour le conseil d'arrondissement seront, affirme-t-on, M. Georges Coupey, fabricant de sucre à Fécamp, en remplacement de M. Paul Hayez, maître de verreries à Aniche. Il est douteux que le parti réactionnaire affronte la lutte.

Nous apprenons que dans le canton de *Douai-Nord, M. Morel, maire de Lallaing*, posait en candidature *républicaine (?!?)*. Il est à croire que l'on prend les électeurs pour des imbéciles.

M. Morel est soutenu par le journal de M. Grimbert, l'*Echo Douaisien* et par le nom moins affirmé *Indépendant*.

Celui-ci commence à mettre sur pied péniblement quelques articles personnels dans sans doute à la plume académique de son nouveau collaborateur, pour y parler avec ironie des opportunistes et radicaux sont furieux pour leur les modérés se placer sur le terrain constitutionnel et que ceux-ci acceptant loyalement la république vivent avec nous sans nous faire d'affreux réactionnaires. Puis il ajoute que les électeurs ne seront pas dupes de cette joyeuse comédie.

Nous montrerons prochainement que la comédie est jouée par les cléricaux qui s'affublent d'un faux-nez pour entrer dans la citadelle républicaine et que les compétences se trouvent surtout parmi ces candidats et ceux qui les soutiennent.

Nous nous montrons spécialement à l'aide de documents officiels et dont plusieurs sont tout récents, ce qu'il faut penser de la sincérité des déclarations républicaines de M. Morel et de ses amis, aussi incorrigible, le général acharné qui, pendant son passage à la Chambre, n'a cessé de tenter de jeter le discrédit sur la République en renversant tous les ministères et en attaquant, sans se soucier des intérêts du pays.

Nous montrerons comment, par son dévouement à toute épreuve aux intérêts et aux intérêts à la liberté de conscience des ouvriers, il a bien mérité la croix du pape qui orne sa boutonnière.

Pas-de-Calais

Canton d'Aire

On nous écrit:

Les élections pour le conseil d'arrondissement vont bientôt avoir lieu dans quelques jours et aucun candidat ne s'est encore fait connaître.

Depuis le triomphe écrasant des républicains au mois de mai, il semble que ceux-ci plus maintenant comme alors qu'ils doivent montrer leur drapeau à la dernière heure. Il leur convient de marcher plus convaincus et de faire connaître franchement leur but.

Laissons donc aux réactionnaires leurs manœuvres de taupes: ceux-ci ne se font connaître à la dernière heure. Absence soigneuse de programmes et aussi dangereux de faire connaître, fausses apparences de vivre en bonne entente.

D'après ce qui s'est fait antérieurement pour le choix des députés, sénateurs etc., dans l'arrondissement, nous demandons encore qu'une réunion plénière, ou tout au moins des réunions publiques dans les diverses communes du canton, fassent acclamer le candidat que nous accepterons après qu'il aura développé devant les électeurs réunis, brièvement et contradictoirement avec ses concurrents, les lignes franchement dessinées d'un programme vraiment républicain, sans biais ni portes de sortie.

C'est dans cette espérance que nous verrons le parti républicain plus uni que les partis réactionnaires, *prendre l'initiative de ces réunions ouvertes à tous* loyalement et cordialement, où l'électeur peut apprécier ses candidats et ses déclarations de bouche à qui il veut donner son vote.

Loin de discréditer comme nos adversaires qui n'ont pas encore désigné leur porte-drapeau, nous les attendons à la prochaine réunion publique dans laquelle nous leur présenterons un candidat qui s'impose à tous, par seulement par un dévouement à la République, mais aussi par son intelligence et son aptitude administratives qu'il n'aura pas de peine à démontrer au développant son programme.

Nous croyons avoir suffisamment désigné à l'électeur M. Pauchet déjà candidat en 1896.

Chronique Régionale

Mouvement judiciaire. — Voici le mouvement judiciaire que M. le garde des sceaux a soumis ce matin à la signature du Président de la République et que l'on trouvera dans le conseil des ministres:

Nous pouvons dire:

Procureur à Nantes, M. Gilbrin, juge d'instruction à Dunkerque.

Juge d'instruction à Dunkerque, M. Tailandier, rédacteur au ministère de la justice.

Décorations. — Nous apprenons avec plaisir que M. Bernel Legrand, vice-président du Conseil général, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Cette nomination sera accueillie avec faveur par nos populations qui connaissent la complaisance de M. Legrand dans les questions départementales, son dévouement à la cause publique et la sincérité de ses opinions républicaines.

M. Lesaine, vice-président du Conseil de Préfecture du Pas-de-Calais est également nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Médie agricole. — Sont nommés chevaliers du Mérite agricole:

MM. Darkanne, agriculteur et brasseur à Fâches; Matringhem, ancien adjoint à l'extension à la culture de la chicorée; Delecourt, agriculteur, Boudoux; Delattre, pépiniériste, Lompret; Grenet, électeur, Lille; Dupuis, agriculteur, Loos; Paul, agriculteur Ercquinghem; Prévot, vétérinaire à Lille; Récourt, inspecteur des forêts au Quesnoy; Herbot, vétérinaire, Hazebrouck; Carsoli, cultivateur au Rieux; Lombrez, éleveur, Esquelbecq; Jansson, agriculteur, Capelle-les-Dunkerque.

Jan, dit Hasin, 30 boulevard de Lille; Wagnet, agriculteur, Bourbourg-Campagne; Bave, cultivateur, Steenvoorde; Bonnaire, horticulteur, Saint-Omer; Debonny, agriculteur, Roclincourt; Tétard, vétérinaire, Bapaume; Carpentier, propriétaire, Noyelles-les-Humières; Vaion, Saint-Jean-Courcoulon.

Est nommé officier du mérite agricole:

M. Vinchon, agriculteur et fabricant de sucre, Douchy (Aisne).

Distinction honorifique. — On a vu d'autre part, dans la liste des personnes décorées de l'ordre du Mérite agricole, le nom de M. Frélier, vétérinaire à Lille.

M. Frélier a déjà reçu, le 14 juillet de hautes récompenses; c'est ainsi qu'il a reçu une médaille d'or du Comité central de vaccine du Nord et une médaille d'argent du service vétérinaire de Paris.

Nous adressons au nouveau chevalier nos plus sincères félicitations.

Le congrès national de géographie. — Voici le programme de la XIIIe session du congrès national des sociétés de géographie de France, qui s'ouvrira à Lille le 1er août, sous la présidence de M. Paul Cambon, ambassadeur de France près le Parte Ottomane et la vice-présidence de M. Fonsin, inspecteur général de l'Université, secrétaire général de l'alliance française.

Lundi 1er août: 2 h. 1/2 du soir, réunion des délégués des sociétés fédérales de géographie, au siège de la société de géographie de Lille, 116 rue de l'Hôpital-Militaire. — 3 h. 1/2 du soir, séance solennelle d'ouverture sous la présidence de M. Paul Cambon, ambassade r de France, près la Porte ottomane. — 8 h. 1/2 du soir, grand concert offert par la municipalité de Lille aux membres du congrès, dans la salle du Palais Rameau, boulevard Vauban.

Mardi 2 août: 9 h. du matin, séance générale pour l'exposé sommaire des travaux des sociétés françaises de géographie. — 2 heures 1/2 du soir, séance consacrée aux communications personnelles — 8 h. 1/2 du soir, grande conférence.

Mercredi 3 août: 9 heures du matin, séance consacrée à la discussion des questions portées au programme du congrès — 2 heures et demie du soir consacrée aux communications personnelles — 8 heures 1/2 du soir, visite au palais des Beaux-Arts et des musées de Lille, sous la direction de Gaudringhien, Albert Duret dit Albert Leroux, Gustave Saimère et Louis Delpéchin.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

CONVERSION

des Obligations Communales des Emprunts 3 0/0 1860, 4 0/0 1875 et 4 0/0 1881-1886 *à Souscription à 500,000 Obligations de 500 francs.*

Rapportant 16 francs d'intérêt par an et participant chaque année à 800,000 francs de lots.

PRIX D'ÉMISSION:

Pour les titres libérés délivrés en échange des obligat ons à convertir (souscriptions réductibles), 435 francs.

Pour les titres non libérés souscrits contre espèces (souscriptions réduct bles), 497 fr. 50.

Premier versement 20 francs

Le **Crédit Lyonnais**, Agences de Roubaix-Tourcoing, reçoit sans frais les demandes de conversion et les souscriptions avec espèces jusqu'au 21 juillet inclusivement.

20, 21, 22(j.—482

TOURCOING

Les grands travaux. — Au commencement de la semaine prochaine, il sera procédé à la démolition de la maison Vidoux, rue de la Vieille-Mairie, de la maison de l'Hôtel de Flandre et des trois maisons restant rue du Curé.

Seule, la maison de M. Legrand-Debacker restera encore debout quelque temps.

On sait qu'un support de nombreux fils téléphoniques est placé sur l'hôtel de Flandre.

Un ingénieur de l'administration s'est rendu hier sur les lieux avec M. Versmée, directeur de la voirie.

Il a été convenu qu'en attendant la construction du nouvel hôtel de la Bourse on plantera rait des poteaux de 14 mètres sur le trottoir du futur monument pour soutenir provisoirement les fils.

Les fêtes de quartiers. — On annonceme fête pour les 14 et 15 août prochain dans le quartier des Francs. Un comité s'est formé qui a déjà tenu une réunion.

Un carrousel attelé a déjà été décidé ainsi que des jeux populaires très variés.

Arrestation. — Mme veuve Fontaine, cabaretière, rue Gambetta, fut depuis un an victime de vols importants, et qui avait fortement soupçonné de l'un au moins de ces vols le nommé J.-B. Delannoy, 25 ans, repris de justice à qui les territoires de Tourcoing, Roubaix et Lille sont interdits, prévint l'agent de police Lombard que cet individu était revenu à Tourcoing et s'était présenté dimanche chez elle.

L'agent recherche Delannoy qu'il parvint à rencontrer et le conduisit devant M. Cotard, commissaire de police du 2e arrondissement, qui lui fit subir un interrogatoire.

Un fait singulier avait été remarqué qui avait attiré l'attention de l'agent: Delannoy avait tenté de se débarrasser d'un canif dont il était porteur. On va voir pourquoi.

Lors du dernier vol commis chez Mme Fontaine, il y a environ six mois, l'argent du comptoir avait été dérobé ainsi que plusieurs objets, parmi lesquels un canif.

Or, le canif trouvé en la possession de Delannoy a été présenté à Mme Fontaine qui l'a formellement reconnu comme étant celui qui lui avait été volé. Elle avait en cet objet un cadeau à une personne qui l'a également reconnu.

La culpabilité de l'inculpé est donc ainsi démontrée, et Delannoy sera poursuivi pour vol en même temps que pour contravention à l'arrêté d'interdiction de séjour.

Cet individu a été condamné 2 fois à 15 mois et 2 ans de prison pour vols.

tion, obtiendra auprès de nos lecteurs le plus grand et le plus légitime succès.

Chronique locale

ROUBAIX

Ligue de concentration républicaine. — La ligue de concentration républicaine des cantons de Roubaix se réunira ce soir en son local ordinaire à l'Auberge du Pays à huit heures et demie précises.

Les membres de la Ligue sont priés de ne pas y manquer.

Accident de voiture. — Un omnibus, attelé de deux chevaux, chargé de balles de cotons, appartenant à M. Delespierre-Lemeu, commionneur, descendait, mardi, vers 11 heures du matin, le contour de l'église Saint-Martin, à une allure assez rapide, par suite de la pente qui existe à cet endroit.

Le conducteur ne vit pas arriver le tramway n° 25 arrivant de Tourcoing, et l'un des derniers vint buter la tête contre l'une des glaces du car.

Personne heureusement ne fut blessé par les éclats de verre; il n'y a eu que des dégâts matériels.

Pugilat. — M. Paul Vernier, artiste dramatique 18, rue de la Halle fut interpellé mardi soir vers *cinq heures par un sieur Paul Bertrand*, monteur en fer, rue de Lannoy, qui, sans aucun motif s'est élancé sur lui et le frappa violemment.

Procès-verbal a été dressé.

Voyageur sans billet. — Un employé de commerce, Constant Cu.., rue de Lannoy avait dégénéré fait la rive droite dans la journée de mardi, à Tourcoing.

Lorsqu'il voulut revenir à Roubaix dans la soirée, il ne possédait plus un sou vaillant. Cela ne l'empêcha pas de prendre son billet à dix heures.

Mais *lorsqu'il descendit à la gare de Roubaix* on lui réclama son coupon.

N'ayant pu le remettre, il fut emmené au dépot du 1er arrondissement.

Eau de Toilette du Congo

L'eau du Congo, pour la toilette,
Rend le teint pur, blanc, velouté;
Son doux parfum
Donnent aux traits une beauté parfaite.

Victor Vaissier, créateur du Savon du Congo.

En vente à Roubaix, chez M. Duyver, coiffeur, 43, rue de la Gare.

Vaccine. — Les Roubaisiens pourront encore se faire vacciner ou revacciner gratuitement le dimanche 24 de ce mois de 10 heures à midi et de 2 à 6 heures du soir, ainsi que le lendemain, lundi, de 2 à 8 heures du soir.

Le service de vaccine a été prolongé de 8 jours afin de permettre à tous les Roubaisiens d'en profiter.

CABINET DE M. HENRI DESCHAMPS

Rue des Fabricants, 55

Consultations. — Recommandés. — Défense devant les tribunaux de commerce, justice de paix, conseils de préfecture. n.o.—5807

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

La commission de la fédération l'Avenir du Tilleul, prévient les amateurs qu'elle décline toute responsabilité qui pourrait survenir dans les concours de Dourdan aux dates suivantes: 14 et 15 août 15 et 25 septembre, annoncés par MM. Louis Debaudringhien, Albert Duret dit Albert Leroux, Gustave Saimère et Louis Delpéchin.

TOURCOING

Accident de voiture. — Un jeune de 12 ans, Louis Dehlschop, fils des Molles-Briques a été mis en état d'arrestation sur l'inculpation de vol d'un jupon au préjudice d'une ménagère de la rue des Carliers. L'inculpé se trouvait avec plusieurs autres gamins qui manifestaient de mauvaises intentions. Ne voyant personne dans la place du devant chez Mme Defreux, il saisit un jupon placé sur une chaise et s'enfuit.

M. Dehmyrot, patéfier, qui se doute que le gamin venait de commettre un vol se mit à sa poursuite, parvint à l'arrêter et le remit entre les mains de la police.

Accident de voiture. — Les défoncements de pavés faits place Charles Roussel, pour l'installation des jeux populaires, ont été rétablis depuis d'une façon trop sommaire.

Hier matin, vers 9 heures, un camion chargé de bière, de chez M. Plouvier, brasseur, passait place Charles Roussel, lorsque une des roues de derrière s'encastra profondément dans l'un des trous mal réparés.

Il fallut longtemps pour dégager le véhicule, qu'on dut décharger entièrement.

— Le soir à 5 heures, un tombereau de chez M. Irénée Fouriez, servant au transport du charbon, s'est également engagé en même endroit, et il fallut employer un cric pour le dégager.

Hier soir, vers 7 heures 1/2, une voiture de M. Lepoutre, marchand de beurre conduite par son fils a renversé en tournant de la rue de Menin, une vieille femme de 70 ans, atteinte de surdité.

La septuagénaire a été transportée dans une maison voisine où on lui donna des soins Elle n'est pas grièvement blessée.

Bonduez. — Se trouvant en état d'ivresse, la nommée Barbe Pacoeu, ménagère à Marcq a commis sur la voie publique un outrage public à un policier en présence de sa voisine et de nombreuses enfants.

Procès-verbal lui a été dressé pour ce délit par la gendarmerie.

***

Un vol de 2 lapins valeur 6 fr. a été commis à l'aide d'escalade au préjudice de M. Adolphe Lesecq, à Marcq, au hameau du Pont, Auteur inconnu.

WATTRELOS

Entre voisines. — Depuis quelque temps, la femme Demeulemester, demeurant au hameau du Breuil, avait de vives discussions avec sa voisine, Mme Sweert.

Mercredi matin, une dispute surgit entre elles pour un motif futile et la femme Demeulemester rendue furieuse, frappa sa voisine d'un couteau. Cette dernière a porté plainte à M. Renard, commissaire de police.

DOUBLE MIRACLE

Le 30 mai dernier, une jeune fille de Tourcoing, nommée Claire Beernaert, se rendit en pèlerinage au sanctuaire de N.-D. de Bon Secours.

Cette jeune personne, âgée de 23 ans, souffrait depuis 28 mois et 10 jours d'une extinction de voix complète.

Or, voici le double miracle qui se produisit miracle narré tout au long par M. Beernaert, curé de Wannehain, dans le *Bulletin de N.-D. de Bon Secours*:

« Voici que, pendant le salut, cette jeune personne éprouva à la gorge une forte pression, accompagnée d'une douleur aiguë et d'un frisson. Au sortir de la chapelle, il a grande surprise et à la stupéfaction, elle parlait à haute voix. L'illusion était parfaite, tout le monde, sur ce moment, elle croyait entendre parler à ses côtés, mais l'entourions en l'écoutant silencieusement. Et le bruit se répandit bientôt que la guérison du pèlerin qui arrivée à Pérouvelz où nous devions nous arrêter, quelques instants, chantaient avec joie et reconnaissance le *Magnificat* d'actions de grâces. La jeune fille avait si bien retrouvé la voix qu'elle se fit un effort, entraînée et compromettre, et un homme très sourd, qu'elle connaissait parmi les pèlerins.

Noël! Noël! Hosanna sh in excelsis!

Nous ne pouvons que reconnaître dur chaleureusement aux ténors enrhumés — et nous en connaissons — le pèlerinage de N.-Dame de Bon-Secours.

Nous proposons même en souvenir de ce double et éclatant miracle que N.-Dame de Bon-Secours s'appelle désormais *N.-Dame du pèlerinage*.

Noël! Noël! Hosannah in excelsis!

LILLE

Accidents. — Mardi, vers quatre heures et demie du soir, M. Louis Heldebaut, 45 ans, ajusteur, rue des Hautes-Voines, 2, à Fives, est tombé sur le sol, en descendant du car E, à la marche, rue Solférino et, c'est fait à la tête une contusion sans gravité. Il a pu regagner seul son domicile, après avoir reçu quelques soins à la pharmacie Dubien.

— Le même soir, vers cinq heures, M. Lesieux, Georges, chevillier, rue du Mets, 57, passant rue Faidherbe avec un chariot attelé de deux chevaux, en a été renversé par un bras que traînait M. Ernest Poussire, jardinier, rue de Dieppe, 23. Ce dernier fut renversé et légèrement blessé à la tête.

Vacances. — On va sous peu successivement: Bapaume, le lundi 24 août; Douai, le 31 août; Tourcoing (Dubrulle), Delannoy bien), Delaville (a bien), Dubourg (a bien), Dépêchepierre (a bien), Demassieux, Dupuis, Dupuis, Dupuis, Dupuis, Dupuis (bien), Dupuis (bien), Dupuis (bien),